Il a appelé à préserver l'Armée nationale des conflits

Benflis : «Les présidentielles anticipées ne sont pas une priorité»

Page 3

Ph > A. Sahraoui/J. A.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3670 - Mercredi 16 septembre 2015 – Prix : 10 DA

Après avoir rejeté les sciences exactes vers le chantier de la fac de droit

Le recteur de Béjaïa accueille la médecine et irrite les enseignants

Page 4

Les nouveaux déterminants dans la crise syrienne

Par Mohamed Habili

Le président français a veillé à ce que son changement d'attitude vis-à-vis du conflit syrien n'ait pas l'air d'un revirement à 180 degrés, d'une palinodie, mais d'une évolution graduelle, d'une maturation. C'est ainsi qu'il a commencé par autoriser à son aviation le survol du territoire syrien, ce qui lui était interdit jusque-là, et dans un second temps seulement de mener des frappes contre Daech, ce qu'elle vient de faire pour la première fois. Seulement il lui a pris moins d'une semaine pour passer de la première instruction à la seconde. Il a été laissé à Laurent Fabius le soin d'expliquer pourquoi la France a changé son fusil d'épaule en la matière, elle qui depuis 2011 faisait de la chute de Bachar Al Assad le préalable à tout règlement de la crise syrienne, défendant cette position, qui certes ne lui était pas propre, avec bien plus de conviction que n'importe quel autre pays occidental. Il n'y a que les monarchies du Golfe pour faire du président syrien leur cible principale. Il fut un temps où si ça n'avait tenu qu'à elle celui-ci aurait connu un sort similaire à celui de Kaddafi, tant François Hollande voyait en lui le nœud gordien à trancher au plus vite.

Suite en page 3

Les prix atteignent facilement 60 000 à 120 000 dinars

Trop cher, le mouton de l'Aïd

● Belier de combat/Un mouton au prix d'une voiture !

Ph > D. R.

À Alger comme à Djelfa, les prix cette année sont loin d'être à la portée des personnes à petites bourses. Alors que le rush a déjà commencé pour acquérir le fameux mouton de l'Aïd, la spéculation, les intermédiaires et la cherté des aliments du bétail surgissent, ces jours-ci, pour expliquer, comme à chaque fois, une flambée de plus en plus ressentie. Lire page 2

Commerce/En six mois

Des transactions sans factures de 30 milliards de dinars

Page 5

Prévu du 3 au 10 décembre à Annaba

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour

Page 13

Les prix atteignent facilement 60 000 à 120 000 dinars

Trop cher, le mouton de l'Aïd

À Alger comme à Djelfa, les prix cette année sont loin d'être à la portée des personnes à petites bourses. Alors que le rush a déjà commencé pour acquérir le fameux mouton de l'Aïd, la spéculation, les intermédiaires et la cherté des aliments du bétail surgissent, ces jours-ci, pour expliquer, comme à chaque fois, une flambée de plus en plus ressentie.

Par Mohamed Mabkhout

Ph/D. R.

C'est confirmé, l'Aïd est fixé pour le 24 de ce mois et l'affluence se fait remarquer dans les marchés à bestiaux, mais la demande est vite confrontée aux prix exorbitants. La fête du sacrifice, un symbole de piété et de générosité, semble acquérir depuis plusieurs années la tendance commerciale très lucrative. Le mouton, dans ces circonstances, n'est plus qu'un rêve pour les citoyens à petite bourse.

Il en existe de tous les choix. Des moutons qui attirent par leur poids et leurs grosses cornes. Ces derniers se valent au prix d'or, et pour l'acheter, le portefeuille doit être extensible et peser lourd.

Une situation qui s'explique par les prix qui n'ont pas seulement doublé, mais parfois triplé, voire quadruplé. À Alger, comme il fait très chaud, les prix aussi ont eu chaud et sont même brûlants. Ils atteignent facilement les 60 000 à 120 000, voire 140 000 dinars.

Récemment, le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a déclaré à la presse que cette année, la flambée des prix ne sera pas importante à la veille de l'Aïd el Adha, alors qu'en réalité, les prix sont loin d'être à la portée de tout le monde. Les citoyens se trouvent alors face à un dilemme entre le devoir religieux et l'argent à dépenser pour ce faire.

Pourquoi ces chiffres ?

Djelfa est une région où l'élevage est l'activité commerciale dominante, grâce aux grands espaces dédiés au pâturage. Nous avons visité cette wilaya où le métier du mouwal, autrement dit, éleveurs de bétail, est transmis de père en fils. Ici, durant l'Aïd el Adha, les Haut-sPlateaux se transforment rapidement en une Mecque pour les personnes désireuses d'acheter un mouton au prix abordable. Nous l'avons visité, à quelques jours de cette occasion religieuse, pour témoigner des bruits qui circulent dans ces lieux de vente du fameux symbole de la fête du sacrifice. La flambée des prix n'est toujours pas exclue, un mouton qui se vendait l'année dernière à 30 000 dinars, est actuellement cédé à 40 000, soit une marge de 10 000 dinars. La meilleure qualité est cédée à 90 000 dinars et après de longues négociations, le mouwal descend le prix à 80 000 DA.

Pour comprendre ces prix qui demeurent chers, nous avons parlé à quelques éleveurs, qui ne nous ont pas caché leurs inquiétudes de ce commerce. Le prix des aliments de bétail qui restent chers, les surfaces de pâturage parfois épuisées sans parler des sécheresses, ainsi qu'un autre souci majeur, celui des intermédiaires qui imposent leur diktat pour gagner par la spéculation. «*Tout ça fait grimper le prix*», ont-ils expliqué.

Durant ces jours, l'activité s'intensifie, et les acheteurs en gros se précipitent pour sélectionner la meilleure marchandise. Ici, beaucoup de revendeurs viennent d'Alger.

«*Parfois nous ne nous déplaçons même pas en ville, ici et dans ce marché, toute la marchandise se vend à quelques jours de l'Aïd, tellement l'affluence est importante*», nous a raconté un éleveur. «*Des personnes achètent en moyenne 5 à 10 moutons pour les revendre en ville, en particulier la capitale*», a-t-il rajouté. En réalité, ce sont des spéculateurs qui s'enrichissent durant ces jours. Ils revendent leurs marchandises au prix double, dans les quartiers huppés d'Alger.

Pour témoigner, nous avons fait connaissance d'un résident d'Alger, qui habite aux Eucalyptus à l'est de la ville. Ce dernier, habitué de ce marché, et à chaque fois et à l'approche de cette occasion religieuse, il vient conclure des affaires.

Dans toute cette histoire, il semble que le simple citoyen est toujours livré aux lois des spéculateurs et des intermédiaires. Ces mêmes personnes «*déplument*» des citoyens de plus en plus noyés dans des dépenses sans fin.

M. M.

82 millions pour un bélier de combat

Un mouton au prix d'une voiture !

Les moutons de combat coûtent entre 60 millions de centimes et 84 millions, une passion qui coûte cher mais prend de plus en plus d'ampleur à la veille de chaque fête de l'Aïd Al Adha.

Les discussions tournent ces jours-ci autour de l'Aïd el Adha, du mouton et de son prix. Les enfants quant à eux parlent des combats de moutons. Les passionnés discutent plutôt des paris et des gains financiers de ces combats très particuliers. En effet, à travers le territoire national, certains citoyens se sont découverts une passion et dépensent des sommes incroyablement élevées. Cette passion coûte cher car pour un grand mouton de combat, il faut dépenser plus de 60 millions de centimes, voire 84 millions, «*un mouton au prix d'une voiture*», disent certains. Cela se passe en Algérie où les moutons de combat qui remportent des tournois de quartiers sont très prisés. Plusieurs propriétaires de ces moutons de combat ont évoqué «*la popularité*» de ces moutons. «*Ils sont nombreux à venir nous voir et assister à nos combats de moutons, certains deviennent tellement passionnés qu'ils finissent par devenir des éleveurs eux aussi*», ajoute un vendeur, avec son impressionnant mouton devant lui. «*Mon mouton a gagné plus de 12 combats. On m'a proposé 72 millions de centimes pour le vendre mais je n'ai pas accepté*». Un autre éleveur nous dit qu'on lui a proposé plus de 84 millions de centimes. Un autre également, interrogé à ce sujet, nous raconte les performances de son mouton qui selon lui, est imbattable. «*Vous savez, aucun mouton ne peut battre le mien, à chaque combat où je l'ai engagé il ressortait gagnant*». À Alger et à ces combats, on trouve des gens de partout. Il y a ceux de Bab El Oued, d'Hussein Dey et de La Montagne qui viennent pour voir mais aussi défier au passage les autres moutons, c'est ce que nous a expliqué un des éleveurs. «*Des jeunes et des adultes surtout viennent de partout pour assister à ces combats, des fois ils viennent juste pour regarder mais la plupart du temps c'est pour parier mais aussi défier nos moutons*». Bien évidemment les éleveurs qui s'expriment ouvertement sur les prix de leurs moutons, évitent de parler des dessous de leurs paris. Quelques-uns exercent cette activité comme «*sport de combat*» et assument parfaitement ce mode de vie. Certains passionnés nous affirment que ce n'est pas aussi facile d'élever un mouton de combat. «*Ils demandent beaucoup d'attention et de soins après chaque combat*». Face à cette nouvelle activité, de nombreux algériens, choqués de la manière avec laquelle ces moutons sont traités, nous confient : «*On leur inflige ces souffrances et ce n'est pas normal qu'on les laisse torturer ces moutons sans rien faire. Notre religion ne permet pas ce genre de pratiques*», s'indignent certains citoyens qui voient en cette activité un certain «*crime contre les moutons*» et la décrient même comme une pratique sauvage qu'il faut interdire.

Ph/D. R.

Thinhinene Khouchi

Il a appelé à préserver l'Armée nationale des conflits

Benflis : «Les présidentielles anticipées ne sont pas une priorité»

Ali Benflis qui soutenait dans le cadre de l'Instance de suivi de l'opposition, l'organisation des présidentielles anticipées, ne voit plus dans celles-ci une priorité dans la conjoncture actuelle.

Par Nacera Chennafi

Ph/A. Sahraoui/J. A.

L'ancien chef du gouvernement, qui vient d'avoir l'agrément de son parti «Talaiou Houriyat», semble se donner un nouveau souffle pour se positionner sur la scène politique et l'homme qui soutenait dans le cadre de l'Instance de suivi de l'opposition, l'organisation des présidentielles anticipées, ne voit plus dans celle-ci une priorité.

Quatorze mois après sa dernière rencontre avec les médias, l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis a tenu hier une conférence de presse au siège de son parti agréé il y a une semaine. Le candidat malheureux des présidentielles du 17 avril 2014 n'a pas oublié sa défaite et continue d'insister qu'il y a une *«vacance du pouvoir»* mais l'homme dit que les présidentielles anticipées ne sont pas une priorité dans la conjoncture actuelle. En réponse à une question sur sa position en cas d'organisation d'élection anticipée, Benflis répond en s'interrogeant : *«Pensez-vous que c'est une priorité actuellement?»*

Pourtant, dans un passé récent, Benflis comme membre de l'Instance du suivi de l'opposition née de la fameuse réunion de Zéralda, a soutenu l'organisation des élections anticipées de tous types dont les présidentielles. Benflis qui n'a participé ni aux consultations de la commission Benslah, ni à celles dirigées par le directeur de la Présidence, Ahmed Ouyahia, ne voit pas aussi dans la révision constitutionnelle une urgence ou une priorité. Sommé par une dizaine de questions sur les changements récents opérés par le chef de l'Etat sur l'institution militaire, dont le départ du général Mohamed Mediene, qui a occupé le poste de directeur au Département de la sécurité et du renseignement (DRS) durant 25 ans.

Benflis a refusé d'apporter un jugement sur le changement de personne car selon lui, la question doit se poser sur le contexte dans lequel s'est opéré ce changement et s'il répond aux règles et aux normes connues mondialement dans les changements au sein des institutions militaires. Benflis a insisté sur le fait que l'Armée populaire nationale est le seul protecteur de la République avant d'avertir sur le danger de rendre cette institution comme sujet de conflit, rappelant que l'Armée nationale a assez de charges sécuritaires avec la situation régionale. Benflis ne croit pas à la vision qui parle de *«démilitarisation de l'Etat»* car selon lui, l'Etat est *«civil»*.

Interrogé sur la crise économique, Benflis a dressé un tableau noir en rappelant l'urgence d'aller vers un vrai système économique et selon lui il est inévitable d'aller vers l'austérité, serrer la ceinture et faire des sacrifices. Dans ce cadre, il a donné des chiffres alarmants en indiquant que le déficit dans le budget de l'Etat sera de 2 600 millions de dinars, soit près de 26 milliards de dollars, ajoutant que 60 à 70% du budget viennent de la fiscalité pétrolière. Selon Benflis, les dépenses sont supérieures et varient entre 80% et 90% alors que les réserves de change ont baissé de moitié. A ce propos, il a indiqué qu'avec les mesures de la LFC 2015, celles-ci vont permettre de ne collecter que *«250 à 350 milliards de dinars»* et le fonds de régulation ne pourra pas tenir plus de deux ans.Benflis qui a rappelé le parcours *«difficile»* de son parti avant d'obtenir l'agrément, a annoncé que sa formation politique arrivera à 60 000 militants d'ici à la fin de l'année tout en affirmant que son parti apporte *«l'alternative»* en réponse probablement aux dernières déclarations du Sg du RND, Ahmed Ouyahia qui a appelé l'opposition à donner une alternative. Benflis dira aussi que son parti porte un projet de société, une vraie vision économique et sera aussi doté d'un centre de prospectives qui aura à élaborer des rapports semestriels sur différents sujets, politique, économique, social et autres. D'autre part, Benflis a refusé de faire tout commentaire sur les intentions de Mezrag pour créer un parti en rappelant que les étapes et les conditions d'agrément d'un parti sont fixées par la Constitution, la loi sur les partis et la charte sur la réconciliation.

N. C.

Commission des affaires juridiques de l'APN

Les amendements du code de commerce examinés

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné deux amendements proposés sur le projet de loi modifiant et complétant le code de commerce, indique hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. La réunion, présidée par Ammar Djilani, président de la commission, a été consacrée à l'examen de deux amendements proposés au projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code de commerce, précise le communiqué. Ce nouveau texte, présenté récemment devant les députés, prévoit notamment la suppression de l'exigence d'un capital minimum pour la création d'une Sarl, l'extension des apports de la société aux apports en industrie, la protection des associés et l'augmentation du nombre de ces derniers.

Ainsi, l'article 566 du code de commerce est modifié et complété pour stipuler que *«le capital minimum pour la création de la Sarl est fixé librement par les associés dans les statuts de la société»*.

«Le capital social doit être mentionné dans tous les documents de la société». Le montant du capital minimum des Sarl est fixé par la réglementation actuelle à 100 000 DA.

Slim O.

Jeunesse

La commission nationale du dialogue social installée

La commission nationale du dialogue social et de concertation, espace regroupant l'administration et la Fédération nationale des travailleurs de la jeunesse et des sports, a été installée hier à Alger, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette commission a été installée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, précise la même source. A cette occasion, M. Ould Ali a rappelé que cette commission permanente d'échanges d'avis, d'écoute, de dialogue constructif et de concertation *«a un rôle important dans la promotion du secteur»*.

Dans ce sens, le ministre a invité ses membres à *«réfléchir»* de concert aux propositions à même d'améliorer les conditions professionnelles et d'évolution des travailleurs du secteur *«en adoptant une démarche favorisant la médiation en vue d'un rapprochement permanent pour répondre au mieux aux demandes des travailleurs»*. M. Ould Ali a relevé, en outre, que *«la réussite des objectifs assignés à cet espace passe par la veille, l'anticipation et la gestion ainsi que la levée en toute transparence de toute contrainte en milieu professionnel»*, conclut le communiqué.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Les nouveaux déterminants dans la crise syrienne

Suite de la page une

A en croire le ministre français des Affaires étrangères son pays s'est brusquement aperçu d'une faille crainte dans sa politique syrienne : Daech a tout loisir de préparer des attentats contre lui, en premier lieu sur son territoire, alors que lui-même en refusant d'opérer en Syrie s'est du même coup enlevé toute possibilité de lui rendre la pareille le cas échéant, et pire encore de faire échouer ce que l'organisation terroriste médite à son encontre et dont il a pu avoir connaissance. Difficile de croire que les autorités françaises aient pris plusieurs années pour s'apercevoir d'une inconséquence aussi flagrante. La réalité c'est qu'elles ont fini par se faire à l'idée du maintien de Bachar Al Assad à la place qui est la sienne, de ce même homme qu'il leur arrive encore de qualifier de criminel. Elles ont fini par voir que l'accord sur le programme nucléaire iranien change effectivement la donne en Syrie. Le statut international de Bachar Al Assad n'est pas le même maintenant que son principal allié dans la région, l'Iran, n'est plus lui-même sous la menace d'une attaque extérieure. Pour bien mesurer le chemin parcouru par la France, il suffit de reporter à la position restée la même de l'Arabie saoudite par exemple, qui elle soutient encore mordicus que toute solution politique en Syrie passe par le départ de Bachar Al Assad. La France dit encore la même chose, mais laisse deviner que c'est parce qu'elle ne peut pas de but en blanc modifier complètement son langage. Maintenant que ses avions s'attaquent à Daech en Syrie même, gageons que même ce dernier va s'en ressentir. De façon graduelle toutefois, ce qui, on vient de le voir, n'exclut pas la rapidité. Or il n'y a pas que le deal avec l'Iran qui milite pour l'abandon du préalable relatif à Bachar Al Assad, il y a aussi l'afflux des réfugiés syriens, avec son fort impact sur les opinions publiques européennes. C'est désormais à cette aune aussi qu'il faut mesurer sa politique envers cette crise. Cela reviendra à chaque fois qu'il faille prendre position dans la suite des événements de répondre à la question de savoir ce qu'on veut au bout du compte : est-ce faire en sorte que les Syriens restent chez eux ou au contraire qu'ils se jettent sur les routes à la recherche d'asiles, en Europe forcément. Cette question peut se formuler différemment : qu'est-ce qui favorise le départ de Bachar Al Assad, est-ce le premier scénario ou est-ce le deuxième ? De la réponse à cette question dépendra la politique européenne, et particulièrement celle de la France, par rapport aux prochains développements de l'effroyable crise syrienne.

M. H.

Après avoir rejeté les sciences exactes vers le chantier de la fac de droit

Le recteur de Béjaïa accueille la médecine et irrite les enseignants

C'est un véritable cirque qui se poursuit actuellement à l'université de Béjaïa. Après la décision d'affectation de la faculté des sciences exactes vers le chantier de la faculté de droit, ce sont les maîtres-assistants et la médecine qui sont les hôtes du recteur de Targa Ouzamour. Ce n'est pas pour autant que les enseignants autochtones de cette faculté cèdent leur place et acceptent la «rahla». Récit d'une pagaille.

Par Yasmine Ayadi

Ph/D. R.

La situation est loin de connaître son épilogue au sein de l'université Targua Ouzemour de Béjaïa. Depuis l'annonce de l'affectation de la faculté des sciences exactes vers la faculté de droit, un climat de tension et de grogne y régne. Si le recteur Saidani Boualem poursuit ses opérations d'affectation pour les uns et de réception pour les autres, les enseignants de la faculté des sciences exactes, soutenus par l'administration et leurs étudiants, signent et persistent : «*De la rahla, il n'y en aura pas !*». Alors qu'il a été prouvé par «A+B» que les arguments avancés par l'administration de l'université de Béjaïa au sujet de l'affectation sont faux, infondés et anti-pédagogiques, les enseignants de la faculté des sciences exactes ont constaté, il y a quelques jours, qu'une réception a été organisée en l'honneur des nouveau recrutés de ce qui est déclaré maintenant leur «*ancienne faculté*». Il s'agit, en effet, de la filière de médecine qui décidément veut évincer les sciences exactes de ses lieux. Nous avons appris de la part des enseignants de la faculté des sciences exactes que le recteur avait reçu les maîtres-assistants et convoqué les responsables doyens et vice-recteurs pour leur souhaiter la bienvenue. Une grande réception a été organisée en fait pour ces maîtres-assistants et quelques professeurs qui ont reçu également «*les clefs de 55 logements avant même leur installation*». Les enseignants représentant la faculté des sciences exactes soulignent, dans ce sens, que des enseignants maîtres de conférences (maître-assistant + thèse doctorat + thèse d'habilitation à diriger la recherche) ainsi que d'autres spécialités n'ont pas eu encore de logements. Exaspérés par l'attitude du recteur, les mécontents ont compris qu'«*en conclusion, tout le cirque qu'a connu leur faculté avait pour but de ramener la médecine à Targa Ouzemour, une fois les sciences exactes affectées à Amizour*». Ils rappellent, par ailleurs, que le recteur occupe actuellement la radio locale (Soummam) et ne cesse de donner des chiffres faux et gonflés sur les effectifs des facultés en place à Targa Ouzemour, en incorporant l'effectif de la faculté de médecine alors qu'elle est à Aboudaou. L'argument phare du premier responsable de Targa Ouzemour c'est que «*cette faculté est saturée, qu'il n'y a d'autre solution que celle de délocaliser les sciences exactes*». Pourtant spécialistes en la matière, les enseignants des sciences exactes soulignent qu'en termes de statistique il n'y a pas le feu : «*Si l'administration rectorale est incapable de gérer l'emploi du temps, les enseignants et l'administration des sciences exactes peuvent le faire*». Le hic, c'est que le campus d'Amizour, censé recevoir les sciences exactes est toujours en chantier et qu'il ne peut en réalité recevoir aucune faculté ! Nos sources abordent également des arguments ayant le parfum de la corruption et du gaspillage. Il nous a été expliqué, en effet, que le départ des sciences exactes à Amizour permet à l'administration rectorale de manipuler de l'argent, car elle doit équiper la faculté avec de nouveaux achats. Le recteur parle de «*8 milliards acquis pour les équipements informatiques et la promesse de 50 milliards de la part de la tutelle pour les autres équipements*». Et d'ajouter qu'«*au vu de l'urgence, le passage des marchés se fera de gré à gré*». Alors que s'il s'agissait d'une autre faculté telle que les sciences juridiques nul besoin d'équipements. La crainte des enseignants se précise davantage du moment que le pays est en pleine austérité ce qui remet les promesses et les décisions de ce recteur en question. Devant toute cette pagaille et désorientation aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants, les enseignants de la faculté des sciences exactes campent sur leur position et refusent catégoriquement de quitter les lieux. Deux lettres ont été adressées au Premier ministre et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sollicitant leur intervention pour mettre fin au désordre. Il est à signaler également que depuis l'annonce de la délocalisation de cette faculté, plus de 300 bacheliers ont demandé le changement de filière. Décidément, l'université de droit d'Amizour est maudite puisque aucune faculté n'a voulu s'y installer, même celles des sciences juridiques… **Y.A.**

Le wali sur le terrain à Béjaïa

Ouzellaguen, Tazmalt, Béni M'likèche sous diagnostic

En visite de travail et d'inspection des projets de développement dans la commune d'Ouzellaguen, avant-hier, le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a sommé les responsables concernés de hâter la réalisation des différents programmes de logements (LSP, LPL, RHP) et de les livrer avant la fin de l'année en cours pour les distribuer aux demandeurs. Il faut savoir que cette municipalité a bénéficié de plus de 1 000 unités de logements, tous types confondus , implantés à Helouane et Ouzellaguen. Le wali, qui a visité le musée du Moudjahid d'Ifri, a décidé de procéder à son extension qui sera confiée à un bureau d'études. Ouled Salah Zitouni a regretté le manque d'infrastructures de base. Il a visité le bureau de poste qui a ouvert ses portes, le foyer de jeunes, la salle de soins, l'auberge de jeunesse de 60 lits. Il a insisté également sur les projets d'attention des sièges de l'APC et de la daïra. Au sujet du nouveau siège de sûreté, une commission de la direction générale se rendra dans la localité dans les prochains jours afin de voir le site. Hier, le wali s'est rendu dans les communes de Béni M'likeche, Tazmalt, Boudjellil et Ighi-Ali. Sa première halte fut l'inspection du projet de construction de 30 logements LPA à Béni-Antar pour une somme de 1,4 milliard de centimes et où l'entreprise a été sommée de respecter les délais de réalisation fixés à 23 mois. «*Il a inspecté un site où devrait être implantée une maison de jeunes dont l'étude est terminée, tout comme il a demandé aux employés et responsables de l'APC de se préparer pour délivrer les cartes d'identité dès le 1er novembre prochain*», indique radio soummam. Il a demandé au maire de préparer une étude pour la réalisation d'un nouveau siège APC. Dans la commune de Tazmalt, il a inspecté le projet de construction du siège de la direction de la polyclinique (EPSP) sis à Tinsouine Ivahlal. Un projet qui va coûter la somme de 4 milliards de centimes et dont les travaux ont atteint les 15%. Il a inspecté le projet de construction de l'hôpital de 60 lits au niveau du lieudit «Les Badins ou Tiouririne II» dont les travaux ont atteint les 60%. Le wali a demandé l'alimentation du site en énergie électrique. Il a également inspecté les travaux des 200 logements qui accusent un retard. Le wali a sommé l'entreprise d'accélérer la cadence des travaux qui ont atteint 47% seulement, sous peine de voir son contrat «*résilié*». Au niveau de la daïra, le wali a été interpellé par l'association des bénéficiaires de lots de terrain du lotissement Tiouririne (II), un projet qui est bloqué depuis 2003, soit depuis le versement d'une partie de l'argent de la viabilisation de plus 11 milliards de centimes (payés par les bénéficiaires) dans le compte de la défunte Khalifa Banque. Le wali a sommé la directrice de l'agence foncière locale de régler la situation des bénéficiaires et de relancer le dossier de la viabilisation du lotissement dans les plus brefs délais. Il a demandé la désignation d'un notaire de la commune pour établir les actes de propriété aux bénéficiaires. «*Les travaux nécessitent au moins 40 milliards de centimes*», selon la responsable à qui le wali a donné un délai de trois jours pour déterrer le dossier et se lancer dans l'opération. Il y a lieu de noter que l'agence foncière a bénéficié de 6,8 milliards de centimes dans le cadre du Fonds des collectivités locales (FCCL) pour lancer les travaux de voirie et le terrassement des accès et banquettes. La réalisation des réseaux d'assainissement sera prise en charge avec la contribution des bénéficiaires des lots de terrain. «*Cette opération nécessite un peu plus de 8 milliards de centimes*», selon le président de l'association des bénéficiaires des lots de terrain, Kamel Amrouche. «*Chacun doit payer 8 à 9 millions de centimes pour lancer cette opération*», ajoute notre interlocuteur. Le wali s'est rendu à Boudjellil où il a visité l'annexe de la mairie à Aftis et écouté les doléances des citoyens qui réclament l'amélioration de leurs conditions de vie. Puis il s'est rendu au stade communal où il a demandé une étude pour son aménagement, et inspecté les travaux d'aménagement du CW 42 à Béni-Mansour. Il a également inspecté les travaux de réalisation d'une maison de jeunes avant de poursuivre sa viste en se rendant à Aït R'zine et Ighil-Ali.

Hocine Cherfa

Commerce/En 6 mois

Des transactions sans factures de 30 milliards de dinars

Ce montant a plus que doublé en 3 mois et représente près de 3% des principales infractions enregistrées au titre du contrôle des pratiques commerciales avec 2 040 infractions relevées, selon un bilan de l'activité de contrôle économique et de la répression des fraudes…

Par Salem K

Ph. /D.R.

Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mis au jour par les services du contrôle du ministère du Commerce, a atteint 31,51 milliards de dinars durant le premier semestre de l'année en cours, indique un bilan du ministère. Ce montant a plus que doublé en 3 mois et représente près de 3% des principales infractions enregistrées au titre du contrôle des pratiques commerciales avec 2 040 infractions relevées, selon un bilan de l'activité de contrôle économique et de la répression des fraudes, dont l'APS a obtenu une copie.

Ce chiffre avait atteint 30,96 milliards de dinars durant la même période de l'année précédente.

D'une manière globale, les 784 812 interventions menées par les services de contrôle ont conduit à la constatation de 114 114 infractions portant notamment sur la loyauté et la transparence des pratiques commerciales ainsi que sur les règles relatives à la conformité et à la sécurité des produits et services. Ces opérations de contrôle ont également conduit à l'établissement de 102 969 procès-verbaux à l'encontre des contrevenants, à la proposition de fermeture de 7 613 locaux commerciaux et à la saisie de marchandises pour une valeur de 3,03 milliards de dinars. L'intervention des inspections aux frontières s'est soldée par l'examen de 55 001 dossiers d'importation pour une quantité de 16 791 millions de tonnes. Les résultats enregistrés durant le premier semestre de l'année 2015, en matière de contrôle, font ressortir une évolution significative des principaux paramètres par rapport à la même période de l'année dernière mais une nette diminution de l'activité aux frontières due aux mesures spécifiques mise en œuvre durant ce semestre, note le document. Par conséquent, le bilan propose le renforcement des actions de contrôle pour une prise en charge beaucoup plus efficiente des aspects liés au défaut de publicités des prix, à l'exercice d'activités commerciales sédentaires sans détention de local, au défaut de facturation et à l'hygiène. *«La faible diversité des infractions relevées, par les agents, au regard de celles prévues par les lois régissant la sphère commerciale, dénote d'un besoin imminent en matière de formation»,* relève le rapport.

Ainsi il propose la mise en place des programmes spécifiques axés sur les techniques d'investigation, la recherche et la qualification des infractions notamment pour ce qui a trait aux pratiques commerciales et pratiques anti-concurrentielles.

Selon le document, le contrôle aux frontières, comme prévu dans le programme d'action, doit faire l'objet d'une réforme approfondie.

S. K./APS

Travaux publics

Changements dans le cahier des charges des grands projets

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a indiqué, lundi à Tlemcen, que le cahier des charges des grands projets de son secteur connaîtra des changements qui seront annoncés bientôt. Ces changements assureront la poursuite des travaux sans interruption et éviteront des erreurs que peut commettre l'entreprise de réalisation à cause de mauvaises études techniques des sols, a affirmé le ministre lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya. Ouali a souligné que ces changements imposées par la politique de rationalisation des dépenses commence par une organisation des moyens de travail et leur disponibilité au chantier de manière à garantir un travail continu.

Le premier changement exige à l'entrepreneur la disponibilité de tous les moyens humains et matériels avant le lancement du projet pour ne pas perturber le travail, a-t-il ajouté soulignant que chaque arrêt du travail induit de nouvelles dépenses lors de la réévaluation du projet. Abdelkader Ouali a déclaré, dans ce sens, que la durée de réalisation est celle qui détermine les moyens à fournir et non le contraire. Le ministre a, en outre, souligné que l'étude technique minutieuse du sol est une priorité dans les prochains changements afin d'éviter toute ambiguïté dans le travail qui pourrait conduire à un incident technique.

Il a ajouté que le but escompté de ces changements est de réhabiliter les outils de travail nationaux des secteurs privé et public et de bénéficier de l'expérience des partenaires étrangers en vue de garantir la qualité, le respect des délais impartis et la rigueur. Pour la wilaya de Tlemcen, le ministre a indiqué que tous les projets programmés ont été lancés et vont à un rythme satisfaisant en vue de contribuer au développement local et au désenclavement des zones rurales, à la sécurité des usagers de la route et au développement des infrastructures routières. Lors de sa visite qui a touché plusieurs daïras de la wilaya, côtières, montagneuses et steppiques, Abdelkader Ouali a inauguré trois trémies à Aïn Youcef, Maghnia et Chetouane et a inspecté l'échangeur de Remchi avant de procéder au lancement des travaux de 24 unités nouvelles de contrôle et d'intervention sur les routes, ainsi que la cérémonie de reconversion de l'abri de pêche de Honaine en port de pêche doté d'une capacité d'accueil de 150 embarcations permettant d'accroître la production halieutique et générer 250 emplois permanents et 120 autres provisoires.

Le ministre a également visité le projet de construction d'un port à Sidna Youchaâ dont le taux des travaux avoisine les 38 pour cent, pour un coût de plus de 7,3 milliards de dinars. Ce projet sera livré en février 2017 avec la réalisation d'un nouvel accès au port sur une distance de 1,3 kilomètre.

Un rapport a été présenté au ministre sur les différents projets concrétisés dans la région dont le dédoublement de la route nationale (RN 22) reliant Remchi à la frontière nord de la wilaya de Tlemcen sur une distance de 20 km, la RN 98 reliant Hennaya et la RN 35, la rénovation du chemin de wilaya (CW 102) sur 9 km et l'achèvement des travaux de la RN 98 entre Tlemcen et Ghazaouet sur 15 km. Parmi les projets en cours de réalisation, figurent la voie d'évitement de la côte entre Marsa Ben M'hidi et Ghazaouet et le dédoublement de la voie entre Maghnia et Marsa Ben M'hidi sur 60 km.

Oulaya H.

Prix

Le pétrole en légère hausse dans un marché hésitant

Les prix du pétrole étaient en légère hausse mardi à l'ouverture des marchés européens, dans un contexte d'hésitation avant les décisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et face à des fondamentaux de marché baissiers.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 46,46 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 9 cents par rapport à la clôture de lundi. Les cours du Brent ont atteint ce matin leur plus bas niveau depuis la fin du mois d'août, à 46,22 dollars le baril.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 28 cents à 44,28 dollars.

Les prix du pétrole restaient volatiles dans un marché incertain quant à l'attitude à adopter face à des fondamentaux baissiers mais aussi avant une réunion de politique monétaire de la Fed où cette dernière pourrait décider de relever ses taux.

Une augmentation des taux d'intérêt américains profiterait au dollar et tout renchérissement de la monnaie américaine tend à peser sur les achats de brut libellé en dollars en le rendant plus onéreux pour les acheteurs munis d'autres devises.

Par ailleurs, le rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) paru lundi a également contribué à plomber le moral des marchés.

L'Opep a en effet estimé que la demande allait croître un peu moins vite que prévu en 2016, tandis que l'offre allait continuer de progresser, même si la production américaine devrait commencer à se tasser.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé la semaine dernière dans son rapport que le marché pourrait presque se rééquilibrer en 2016. Mais selon les experts de PVM, il faudrait seulement que l'Opep augmente sa production à 32,28 millions de barils par jour pour que le déséquilibre en 2016 soit le même qu'en 2015. Au cours du deuxième trimestre 2015, la production brute de l'Opep, selon des sources secondaires citées par le cartel, s'élevait à 31,02 millions de barils par jour. *«Un chiffre très proche de leurs niveaux de production actuels, selon certaines sources»,* notaient les analystes.

R E

Relizane

Notable baisse des feux de forêt

Depuis l'installation du dispositif de lutte contre les feux de forêt du 1er juin jusqu'au 13 septembre courant, cinq incendies détruisant 18 hectares de superficies boisées ont été déplorés seulement contre 18 ravageant 577 ha durant la même période de 2014.

Par Ali O./APS

Une baisse de plus de 95% des feux de forêt a été enregistrée dans la wilaya de Relizane durant la saison estivale actuelle, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation des forêts. Depuis l'installation du dispositif de lutte contre les feux de forêt du 1er juin jusqu'au 13 septembre courant, cinq incendies détruisant 18 hectares de superficies boisées ont été déplorés seulement contre 18 ravageant 577 ha durant la même période de 2014, a indiqué à l'APS le chef de service protection végétale et animale, Mohamed Ghermoul. Cette baisse est favorisée par le déploiement, l'intervention rapide des agents des forêts et de la Protection civile et la bonne circulation de l'information, a-t-on souligné.

Ph. > D. R.

Les pistes forestières s'étendant sur 550 kilomètres et les travaux sylvicoles ont contribué également à faciliter le déplacement des agents lors des interventions empêchant la propagation des flammes, a-t-on ajouté. Les pertes se résument cette année en 13 ha d'arbres forestiers, notamment de pin d'Alep, 5 ha de nouveaux arbrisseaux dans les régions de Souk El Had, Ain Tarik, Had Chekala et Jdiouia, selon la même source.

La Conservation des forêts a mobilisé, lors de la campagne de lutte contre les feux de forêt de la saison actuelle, plus de 2 100 agents, 33 tours de contrôle et huit équipes mobiles dotées de matériel requis d'intervention rapide. Le patrimoine forestier de la wilaya de Relizane s'étend sur une superficie de plus de 60 000 ha soit 55% de pin d'Alep, a-t-on indiqué à la Conservation des forêts.

Ali O./APS

Cession des logements de l'OPGI

Près de 3 500 appartements cédés à El Tarf

Pas moins de 3 415 logements ont été cédés depuis 2003 à El Tarf dans le cadre du texte portant cession de biens immobiliers relevant de la gestion des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI), a indiqué, lundi, le directeur de l'OPGI d'El Tarf, Chawki Laouar. Un total de 4 044 demandes de cession ont été déposées depuis la parution du décret exécutif relatif à la cession des biens de l'Etat, a ajouté ce responsable, précisant également que 629 autres demandes étaient «*en cours de traitement*». Il a également rappelé, dans le même contexte, les nouvelles dispositions arrêtées récemment par l'Etat en vue d'alléger le traitement des dossiers des postulants, avant de souligner que la demande d'acquisition des biens immobiliers relevant de l'OPGI doit dorénavant être déposée auprès de la commission de l'OPGI qui traitera les dossiers «*en moins de 30 jours*». Des actions de sensibilisation en direction des citoyens seront lancées incessamment pour expliquer les nouvelles modalités prévues dans le cadre de cette opération et inciter d'autres postulants à faire l'acquisition de leurs logements.

Hani Y.

Khemisti

Réception de 1 120 logements

Le parc immobilier dans la daïra de Khemisti (Tissemsilt) s'est renforcé, à la fin du premier semestre de l'année en cours, par la réception de 1 120 nouveaux logements, a-t-on appris lundi lors de la visite du wali dans cette collectivité locale. Ces logements, qui concernent l'habitat public locatif et la résorption de l'habitat précaire (RHP), sont répartis sur les communes de Khemisti (665 logements) et Layoune (455), selon les explications fournies au chef de l'exécutif de la wilaya. Les travaux en cours dans les communes de la daïra de Khemisti pour la réalisation de 1 248 logements publics et RHP enregistrent des taux d'avancement variant entre 30 et 60%, selon le directeur de wilaya de l'habitat. Les travaux de réalisation de 750 logements publics locatifs et de RHP n'ont pas encore été lancés faute d'assiettes foncières, a-t-on signalé. Les communes de la daïra de Khemisti ont bénéficié, depuis le dernier quinquennat et jusqu'à la fin de l'année 2014, d'un programme d'habitat comptant 3 664 LPL et RHP. Lors d'une rencontre avec les citoyens des communes de Khemisti et de Layoune, le wali de Tissemsilt, Abdelhamid Ghazi a indiqué que le nombre de demandes sur le LPL dans les communes de Khemisti et Layoune a atteint 5 700 demandes. Par ailleurs, le même responsable a appelé les agriculteurs de la région à axer leur travail sur l'irrigation qui «*reste en-deça des attentes des responsables de wilaya des secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique de la wilaya*». Il a annoncé que les autorités de la wilaya ont présenté au gouvernement une demande appuyée par des dossiers techniques, pour inscrire huit zones d'activités et une zone industrielle contribuant à attirer un plus grand nombre possible d'investisseurs. Les préoccupations des citoyens des deux communes ont été axées, lors de cette rencontre, sur l'absence d'aménagement urbain dans les cités, l'inexploitation de la pouponnière et de la bibliothèque communale de Layoune et la qualité des prestations sanitaires à la polyclinique de Khemisti. Le wali a inspecté plusieurs projets de développement en cours de réalisation dans la daira de Khemisti dont des logements publics locatifs sur le chemin «Aïn Gargour», les travaux de raccordement du douar précité et des villages de Selmana et Mekisba au réseau de gaz naturel, outre un chantier de construction de 40 logements dans le cadre du fonds de péréquation des œuvres sociales dans les deux collectivités locales.

R. D.

Annaba

Des habitants de bidonvilles à El Bouni réclament leur relogement

Des habitants de bidonvilles situés dans la commune d'El Bouni (Annaba), au nombre de 70 environ, ont bloqué lundi après-midi la RN 16 entre Annaba et El Hadjar pour réclamer leur relogement dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, a-t-on constaté. Les protestataires ont mis le feu à des pneumatiques, perturbant ainsi le trafic sur cet axe qui relie Annaba aux wilayas de Souk Ahras et de Guelma. Durant la matinée, des citoyens parmi lesquels des femmes et des enfants occupant des bidonvilles dans les cités Boudjemaâ-Hocine (El Bouni) et Rizi-Omar (Annaba) s'étaient déjà rassemblés devant le siège de la wilaya pour demander leur intégration au programme destiné à résorber l'habitat précaire.

Ces citoyens ont été reçus par des responsables de la wilaya qui leur ont fait part de l'impossibilité pour eux de bénéficier de ce programme car ne figurant pas sur le recensement de l'habitat précaire. Il leur a été demandé de diriger leurs demandes vers le programme de logement public locatif. Des représentants des protestataires qui ont bloqué la RN 16 seront reçus par le chef de la daïra d'El Bouni, selon les services de la wilaya.

Mahi Y.

Boussaâda

Un périmètre agricole sévèrement endommagé par de fortes pluies

LES TERRAINS AGRICOLES et les vergers du périmètre agricole d'El Maâder Sidi-Cheikh, près de Boussaâda (M'sila), ont été sévèrement endommagés par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur cette région dans la nuit de dimanche à lundi, selon des agriculteurs.

Selon ces sources, le débordement de deux oueds, Douihba et Nekib en l'occurrence, causé, selon eux, par le détournement de leurs lits en raison de l'exploitation «*non étudiée*» de sable, a provoqué l'inondation de vastes exploitations agricoles de la région. Les fellahs ont également fait état de dégâts occasionnés à plus de 120 vergers et autres exploitations agricoles, ainsi qu'à deux habitations où d'importantes quantités d'eau de pluie se sont infiltrées. Contactés à ce sujet, les services de wilaya ont fait savoir qu'un recensement des dégâts provoqués par ces intempéries étaient en cours afin de «*prendre des mesures susceptibles de prévenir de tels sinistres*».

R. R.

Theniet El Had

Fermeture d'un local suite à une intoxication alimentaire

UN LOCAL DE VENTE de lait et dérivés à Theniet El Had (Tissemsilt) a été fermé à titre provisoire, suite à une intoxication de 121 personnes survenue dans la nuit de vendredi à samedi, a-t-on appris lundi du directeur de wilaya du commerce. Il a été décidé dimanche soir la fermeture de ce local à titre provisoire, en attendant de connaître les résultats des analyses sur des échantillons de petit lait vendu au local, prises par les services du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude de la direction du commerce, a indiqué Mohamed Chadel. Les établissements publics hospitaliers et de santé publique de Theniet El Had ont accueilli, samedi dernier, 121 personnes atteintes d'intoxication alimentaire après avoir pris du petit lait avarié acheté dans la nuit de vendredi, selon la direction de wilaya de la santé et de la population. La direction précitée a signalé que ces malades âgés entre 10 et 70 ans présentant des symptômes de fièvre, de vomissement et de douleurs abdominales ont tous quitté les deux établissements après avoir reçu les soins nécessaires.

Said F.

Tunisie

Une campagne de contrôle sécuritaire exceptionnelle

Les unités de la Garde nationale ont effectué, lundi dès l'aube, une campagne de contrôle sécuritaire exceptionnelle aux entrées du Grand Tunis ainsi qu'au niveau des routes d'accès qui y mènent.

Par Mondji

Cette opération a permis d'appréhender 18 personnes recherchées, suite à un contrôle d'identité effectué sur quelque 5 320 personnes, outre la saisie de 12 véhicules recherchés sur un total de 1 485 opérations de contrôle, selon un communiqué publié par le ministère de l'Intérieur. Cette campagne, qui a pris fin à 10h du matin, a également permis la saisie de deux véhicules transportant des marchandises soumises au certificat d'origine. La valeur de la marchandise saisie est estimée à plus de 95 000 dinars, précise encore le ministère. Pas moins de 950 procès-verbaux (PV) ont été rédigés lors de cette campagne, à savoir des PV judiciaires, fiscaux, financiers et autres PV qui concernent des permis de conduire dont la validité est suspendue. Des motos ont été également saisies pour diverses infractions et 239 contraventions enregistrées par le radar. Le ministère de l'Intérieur ajoute que des points de fouille ont été installés dans des endroits précis, à l'occasion de cette campagne, assistés par des patrouilles mobiles.

Ph/D. R.

La commission internationale des juristes appelle à amender le projet de loi sur le CSM

La Commission internationale des juristes (CIJ) a appelé lundi les parlementaires tunisiens à amender le projet de loi relatif au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), afin qu'il soit conforme aux normes internationales en matière d'indépendance de la justice. L'organisation internationale a souligné l'importance du projet de loi qui permettra d'assurer l'indépendance de la magistrature, en mettant fin à l'hégémonie du pouvoir exécutif sur le conseil, dont la majorité des membres seront des magistrats élus. Le CSM sera ainsi la seule partie responsable de la gestion du processus professionnel des magistrats, précise l'organisation.

«*Il est nécessaire que le Parlement veille à l'amendement du CSM pour garantir l'indépendance effective et le pluralisme du conseil, assurer la parité de sa composition et élargir ses prérogatives*», a dit Said Benarbia, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord de la CIJ. Le responsable de l'organisation a aussi recommandé la révision du projet de loi pour empêcher la suspension et la révocation des magistrats sauf en cas d'incompétence ou en raison de comportements inadéquats mais aussi de consulter le magistrat concerné avant de décider sa mutation. La commission de la législation générale à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) vient d'achever l'amendement du projet de loi relatif au CSM. Le texte sera examiné probablement, en plénière, la semaine prochaine.

M. N.

Prisonnier politique sahraoui Mbarek Daoudi

Une cour marocaine fixe le procès au 27 octobre

Les autorités d'occupation marocaines maintiennent en arrestation le prisonnier politique sahraoui Mbarek Daoudi, fixant la date du 27 octobre prochain pour un nouveau procès, a indiqué le ministère des Territoires occupés et de la Communauté sahraouie établie à l'étranger. Le prisonnier politique sahraoui a été arrêté le 29 septembre 2013 à son domicile, avant d'être différé devant le tribunal militaire pour une période d'environ 17 mois, ensuite condamné par un tribunal de première instance à trois mois de prison puis à six mois. Le 3 septembre 2015, les autorités marocaines ont refusé de libérer le défenseur des droits humains Mbarek Daoudi, après la fin de sa condamnation depuis avril 2015, en raison de son soutien à la lutte du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le 4 septembre, il a téléphoné à sa famille pour lui expliquer que le jour où il devait être libéré, un gardien de la prison l'a informé que d'«*autres affaires étaient ouvertes contre lui*». «*La date du procès a été fixée suite à une grève de la faim de 48 heurs menée par le prisonnier politique Embarek Daoudi pour réclamer sa libération où accélérer son procès*», a ajouté la même source. Plusieurs organisations, dont Front Line Defenders, ont exprimé leur préoccupation profonde à cause du maintien en détention de Mbarek Daoudi, car cela semble uniquement être motivé par son travail pacifique et légitime en faveur du droit à l'autodétermination au Sahara occidental.

SPS

À la Une en Mauritanie

Les préliminaires au dialogue politique boycottées par l'opposition

La presse parue en Mauritanie cette semaine a abondamment commenté les rencontres consultatives préliminaires au dialogue national inclusif organisées par les autorités, insistant particulièrement sur l'absence de l'opposition.

Le quotidien «*L'Authentique*» du jeudi consacre sa manchette à cet événement sous le titre : «*Dialogue politique : face au boycott général, le pouvoir s'enferme dans son monologue au Palais des Congrès*». Ce journal constate en effet, qu'avec «*le chef de file de l'opposition démocratique, le Forum national pour la démocratie et l'unité* (FNDU), *la Coalition unie pour une alternance pacifique et démocratique* (CUPAD), *l'Alliance pour la justice et la démocratie/Mouvement pour la réconciliation* (AJD/MR), *c'est pratiquement toute la classe politique moins la majorité, qui est aujourd'hui hors du Palais des Congrès de Nouakchott où se déroule depuis 4 jours un dialogue à sens unique entre le pouvoir et lui-même*».

Dans sa livraison du mercredi, l'hebdomadaire «*Le Calame*» s'interroge sur les intentions du pouvoir : «*Journées de concertation pour le dialogue : que cherche-t-on à légitimer ?*». Le même organe note qu'«*en dépit du refus des 2 principaux pôles de l'opposition, le gouvernement a lancé des Journées de concertation*» en guise de «*préliminaires à un dialogue politique. Objectif du pouvoir : diviser les partis de l'opposition faute d'avoir pu attirer certaines formations*». Mais au-delà du cercle de l'opposition, ce journal poursuit : «*Même si l'objectif n'est pas publiquement et officiellement avoué, le président Mohamed Ould Abdel Aziz explorera soit les voies et moyens pour sortir par la grande porte*» au terme de son ultime mandat «*ou alors comme le suspecte l'opposition, il pourrait se hasarder à tripatouiller la Constitution à l'instar de ses compères du Burundi et du Rwanda*». Le quotidien «*Nouakchott-Info*» jeudi note que l'ombre du Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU) plane sur ces assises. Dans un commentaire, cet organe assimile l'organisation de cette rencontre à «*une grande arnaque. Cette manifestation est un échec cuisant, malgré toutes les manœuvres entreprises pour sauver les apparences*», estime le journal. «*Le Rénovateur*», un autre quotidien, annonce de «*nouvelles joutes oratoires sous les feux des projecteurs*» et relève «*la politique de la chaise vide du FNDU*». «*Le Quotidien de Nouakchott*» insiste sur «*la forte présence de la majorité*» à l'occasion de la journée inaugurale des assises.

R. M.

Pour avoir remporté les élections du Parti travailliste britannique

Le président Mohamed Abdelaziz félicite Jeremy Corbyn

LE PRÉSIDENT de la République, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a adressé, dimanche, une lettre de félicitations à M. Jeremy Corbyn pour avoir remporté les élections du Parti travailliste britannique, dont les résultats ont été rendus publics samedi. «*Permettez-moi au nom de la direction du Front Polisario et du peuple sahraoui, de vous transmettre mes sincères félicitations et, à travers vous, à tous les membres du Parti travailliste britannique et la nouvelle direction élue, ainsi qu'au peuple britannique à l'occasion de votre élection en tant que nouveau leader du parti travailliste*», a écrit le secrétaire général du Front Polisario dans sa lettre au nouveau leader du parti travailliste britannique.

Le président Mohamed Abdelaziz a estimé que «*le choix de M. Corbyn en ce moment est une reconnaissance pour son esprit d'honnêteté, de solidarité et de valeurs humaines*».

«*Le soutien de M. Corbyn à la lutte du peuple sahraoui à l'autodétermination a toujours été constant à travers plusieurs questions écrites via le Groupe parlementaire pour le Sahara occidental au sein du Parlement britannique, ainsi que la visite de la première délégation parlementaire britannique dans les territoires occupés du Sahara occidental du 13 au 16 février 2014, en vue de s'enquérir des graves violations des droits de l'homme commises par les autorités d'occupation marocaines contre les civils sahraouis*», a-t-il rappelé.

«*La direction du Front Polisario et le peuple sahraoui estiment que l'arrivée de Jeremy Corbyn à la tête du Parti travailliste britannique contribuera à la recherche d'une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental, qui a tant duré*», a indiqué le président de la République.

Le président de la République a exprimé la volonté du Front Polisario de renforcer et développer les liens d'amitié, de solidarité et de coopération entre les deux organisations et les deux peuples, rappelant que «*le Polisario a toujours accordé une grande attention aux relations amicales avec le Parti travailliste britannique*».

M. Corbyn a été connu en tant que fervent défenseur de la lutte du peuple sahraoui pour son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Il a conduit le groupe parlementaire pour le Sahara occidental, qui comprend 20 membres de tous les partis britanniques, y compris le Parti conservateur, rappelle-t-on.

Atif G./SPS

Proche-Orient

Troisième jour de heurts israélo-palestiniens sur l'esplanade des Mosquées

Palestiniens et policiers israéliens se sont de nouveau affrontés hier sur et autour de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem au troisième et dernier jour des célébrations du nouvel an juif, malgré les appels internationaux au calme.

Par Ali O.

Comme depuis le début des célébrations du Nouvel an juif dimanche, les policiers se sont heurtés à des hommes masqués retranchés dans la mosquée Al-Aqsa en signe de protestation contre les visites des juifs sur l'esplanade. Les heurts éclatent quand les policiers entrent sur le site pour les en déloger avant l'ouverture à 07h30 des visites pour les touristes non musulmans et les juifs.

Des centaines de policiers ont pris position sur l'esplanade et répondu aux jets de pierres par des tirs de grenades assourdissantes. Vingt-six Palestiniens ont été blessés et deux d'entre eux hospitalisés, selon le Croissant-Rouge. Cinq policiers ont été blessés selon la police. Quatre personnes ont été arrêtées. *«La police a pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa»* et *«est arrivée jusqu'au cœur du sanctuaire avant de ressortir»,* a affirmé Firas al-Dibs, porte-parole du Waqf, l'organisation dépendant de la Jordanie qui gère le lieu saint.

Une telle intrusion de policiers dans le lieu saint serait une offense grave. Comme à chaque fois devant de telles accusations, la police israélienne a assuré ne pas être entrée et n'avoir fait que débloquer les barricades qui empêchaient la fermeture des portes de la mosquée. Surplombant Jérusalem-Est, la partie palestinienne de Jérusalem occupée et annexée par Israël, l'esplanade abrite la mosquée Al-Aqsa et le Dôme du Rocher et est considérée comme le troisième lieu saint de l'islam.

Elle est aussi révérée par les juifs comme le mont du Temple, où se dressait le second Temple détruit par les Romains, dont

Ph. > D. R.

l'unique vestige, le mur des Lamentations, est en contrebas.

Des juifs radicaux militent pour le droit d'y prier et certains rêvent d'y construire le troisième Temple. La visite depuis dimanche de plus d'un millier de touristes et de juifs sur le site à l'occasion des fêtes de nouvel an a renforcé les craintes des Palestiniens et des autorités musulmanes qu'Israël n'impose une division de fait du lieu saint: le matin pour les juifs, le reste pour les musulmans.

Les violences se sont aussi étendues aux ruelles étroites de la Vieille ville, secouées par des charges répétées de la police lançant des grenades assourdissantes sur des manifestants palestiniens et arabes israéliens. Entre deux accès de tensions passaient sous les quolibets, des juifs sous lourde escorte mais aussi des groupes de touristes déconcertés. Oum Omar, 42 ans, est venue de Nazareth, la grande ville arabe du nord d'Israël pour *«défendre Al-Aqsa». «Les vrais propriétaires d'Al-Aqsa sont dehors et les voleurs sont à l'intérieur»*, a-t-elle lancé. *«Les Israéliens veulent diviser l'esplanade mais ils n'y parviendront pas»,* a dit l'un des manifestants palestiniens, Khaled Touffaha, un commerçant de 46 ans. Comme tous les musulmans, *«moi-même, mes enfants et mes petits-enfants sommes prêts à verser notre sang pour Al-Aqsa»,* a-t-il assuré entre deux détonations. La direction palestinienne réunie à Ramallah en Cisjordanie a dénoncé *«les tentatives israéliennes d'imposer une division géographique et temporelle d'Al-Aqsa»*, un plan *«terroriste»* qui *«ne sera accepté sous aucune condition».*

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui devait réunir en soirée ministres et responsables de la sécurité, s'est toujours défendu de vouloir toucher au *«statu quo»,* les règles tacites héritées du conflit de 1967 et qui dirigent le site.

Ces règles autorisent les musulmans à monter à toute heure du jour et de la nuit sur l'esplanade, et les juifs à y pénétrer à certaines heures mais sans y prier. Le roi Abdallah II de Jordanie a mis en garde Israël contre le risque encouru par les relations avec son pays, un des deux seuls États arabes ayant signé la paix avec l'État hébreu. Amman avait rappelé son ambassadeur après des heurts similaires en novembre.

Abdallah II s'est entretenu par téléphone hier avec le président palestinien Mahmoud Abbas au sujet des *«agressions israéliennes continues contre Al-Aqsa»,* selon l'agence palestinienne Wafa. Les violences ont suscité l'inquiétude et des appels à la retenue de la part des États-Unis et de l'ONU.

Le Hamas palestinien islamiste a depuis Ghaza dénoncé *«une déclaration de guerre»* d'Israël, mettant en garde contre *«une explosion totale».* Le Jihad islamique a accusé Israël de franchir les *«lignes rouges».*

A. O.

Points chauds

Menace

Par Fouzia Mahmoudi

Aujourd'hui, le principal ennemi des Occidentaux est sans conteste l'État Islamique. Peut-être même plus que le fut jadis Al-Qaïda, tant le groupe terroriste semble avoir étendu sa toile sur l'ensemble du Moyen-Orient. D'ailleurs, l'une des conséquences de sa prise de pouvoir dans plusieurs régions du M-O est l'arrivée massive de migrants tentant à tout prix de s'éloigner de l'influence des terroristes qui sévissent chez eux. Toutefois, d'autres menaces continuent à exister silencieusement, faute de focaliser l'attention. En effet, Pyongyang a confirmé cette semaine la reprise des activités normales du complexe nucléaire de Yongbyon, qui compte notamment un réacteur considéré comme la principale source de plutonium à usage militaire du régime. Cette annonce intervient au moment où de nombreux observateurs craignent que la Corée du Nord ne lance prochainement une nouvelle fusée, ce qui constituerait une violation des résolutions des Nations unies. Séoul a ainsi mis en garde son voisin du nord contre une telle éventualité, qui serait vécue au sud comme *«un acte grave de provocation».* Dans une interview à l'agence officielle KCNA, le directeur de l'Institut de l'énergie atomique de Corée du Nord a indiqué que toutes les installations du complexe nucléaire de Yongbyon avaient *«repris des opérations normales».* Figure en particulier parmi ces installations son réacteur de cinq mégawatts qui est, selon des experts, capable de produire environ six kilogrammes de plutonium par an, soit une quantité suffisante pour une bombe nucléaire. Le réacteur de Yongbyon avait été fermé en 2007 dans le cadre d'un accord échangeant désarmement contre aide, mais la Corée du Nord a commencé des travaux de rénovation après son dernier essai nucléaire en 2013. Des images satellites récentes ont suggéré que ce réacteur avait repris des opérations de faible intensité ou intermittentes. Le directeur de l'Institut de l'énergie atomique, dont le nom n'a pas été précisé par KCNA, a indiqué que les scientifiques et techniciens nord-coréens avaient *«constamment amélioré»* les installations nucléaires du pays. *«Si les États-Unis et les autres forces hostiles continuent à mettre en œuvre leur politique hostile irresponsable, (la Corée du Nord) se tient prête à riposter à n'importe quel moment avec l'arme nucléaire»,* a-t-il dit. Reste à voir si à Washington on prend ces menaces au sérieux ou si elles ne constituent qu'une distraction des vraies menaces planant sur leur pays et sur leurs citoyens. Pyongyang doit d'ailleurs bien sentir que les Américains ne focalisent plus du tout, officiellement du moins, leur attention sur les efforts nord-coréens pour renforcer leur armement et ne se souvient vraiment du régime communiste qu'en cas de menaces directes et virulentes. Kim Jong-un est ainsi devenu un ennemi comme les autres qui n'a jusqu'à aujourd'hui jamais réussi à susciter la même inquiétude de la part de l'Occident que suscitait son père de son vivant.

F. M.

Turquie

Enquête judiciaire pour «propagande terroriste» contre le groupe de médias Dogan

La justice turque a ouvert une enquête pour *«propagande terroriste»* contre le puissant groupe Dogan, propriétaire du quotidien *Hürriyet* et de la chaîne d'information CNN-Türk, a rapporté hier l'agence de presse progouvernementale Anatolie. Le groupe de médias est accusé d'avoir publié des images *«non censurées»* de soldats turcs tués lors de récents attentats commis par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) mais d'avoir, au contraire, flouté d'autres photos de combattants rebelles morts, a précisé Anatolie.

Parmi les autres chefs d' accusations visant Dogan, l'agence a cité la diffusion sur la chaîne CNN Türk d'un entretien avec une jeune militante, connue pour avoir participé aux émeutes antigouvernementales de 2013, qui a rejoint les rangs du PKK.

Jeudi dernier, le journal proche du pouvoir Günes avait accusé en première page le propriétaire du groupe Dogan, Aydin Dogan, d'être favorable aux rebelles. *«Il soutient ouvertement les terroristes, il les protège et provoque le chaos en publiant de fausses informations»*, avait écrit le quotidien. Sur son site internet, le quotidien *Hürriyet* a affirmé que l'enquête de la justice avait été motivée par cette *«une»,* qualifiée de *«tissus de mensonges».*

De violents affrontements ont repris depuis près de deux mois entre les forces de sécurité turques et le PKK. Ils ont fait voler en éclats les fragiles discussions de paix engagées entre le gouvernement et les Kurdes fin 2012 pour tenter de mettre un terme à un conflit qui a déjà fait 40 000 morts depuis 1984. Le siège de *Hürriyet* à Istanbul a été attaqué à deux reprises ces derniers jours par des partisans du président islamo-conservateur Recep Tayyip Erdogan, qui reprochaient au quotidien d'avoir déformé ses propos. A moins de deux mois des élections législatives anticipées du 1er novembre, le chef de l'État est accusé par ses détracteurs de vouloir faire taire toute critique contre son régime.

«Le gouvernement envisage-t-il de les faire taire avant les élections ?», a réagi sur son compte Twitter la représentante de l'ONG Human Rights Watch (HRW) en Turquie, Emma Sinclair-Webb, après l'annonce de la procédure visant Dogan. Lundi, le directeur de la publication du magazine Nokta a été interpellé et le siège du journal perquisitionné après la publication en première page de son dernier numéro d'un photomontage présentant Erdogan prenant un *«selfie»* devant le cercueil d'un soldat. Le porte-parole d'Erdogan a refusé hier de commenter l'enquête ouverte contre Dogan mais a critiqué Nokta.

«La Turquie mène la lutte contre le terrorisme, chacun doit accomplir sa part avec sensibilité», a estimé Ibrahim Kalin, ajoutant: *«diffuser, directement ou indirectement, de la propagande pour le compte de l'organisation terroriste (...) ne peut en aucun cas être considéré comme relevant de la liberté de la presse».*

La Turquie est régulièrement épinglée par les ONG de défense de la liberté de la presse, qui reprochent à son gouvernement ses pressions récurrentes sur les journalistes.

Prévu du 3 au 10 décembre à Annaba

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour

Les évènements cinématographiques se multiplient de plus en plus dans notre pays offrant aux réalisateurs l'occasion de présenter leurs œuvres. À Annaba, c'est le festival du cinéma méditerranéen qui est de retour du 3 au 10 décembre prochain. Les infrastructures devant accueillir cette manifestation seront prêtes d'ici à la date du festival, affirment les organisateurs.

Par Abla Selles

La ville de Annaba s'apprête à accueillir un évènement cinématographique qui regroupe un grand nombre de pays méditerranéens. Il s'agit du festival du cinéma méditerranéen qui revient chaque année avec beaucoup de nouveautés. Pour la prochaine édition qui s'organise du 3 au 10 décembre prochain, dix-huit pays du bassin méditerranéen sont attendus à Annaba, selon les déclarations du commissaire de la manifestation, Saïd Ould Khelifa. Quinze pays ont déjà confirmé leur participation à ce rendez-vous culturel qui mettra en lice 18 longs métrages produits en 2014 et 2015, dont deux signés par des cinéastes algériens, a précisé ce responsable en marge d'une visite du secrétaire général du ministère de la Culture, Smaïl Oulebsir, qui s'est déplacé à Annaba pour s'enquérir de la préparation des infrastructures devant accueillir le festival.

Ph. DR

Des projections d'œuvres cinématographiques sont également prévues en hors compétition durant le festival dans les salles du théâtre régional Azzedine-Medjoubi, au Palais de la culture Mohamed-Boudiaf, à la bibliothèque publique et à la cinémathèque, avec la programmation de séances pour enfants.

Des films seront également projetés à la salle de cinéma de la commune d'El Hadjar ainsi que dans des établissements pénitentiaires en présence de certains réalisateurs, a encore fait savoir le commissaire du festival.

Des tables rondes sur la question de l'émigration clandestine réuniront, en marge de la manifestation, des cinéastes, des comédiens ainsi que des juristes et des sociologues, a également affirmé M. Ould Khelifa, soulignant que des hommages seront rendus à cette occasion à des artistes nationaux et arabes disparus, parmi lesquels les regrettés Amar Laskri, Nour Cherif, Benamar Bakhti et Omar Sharif.

Lors de la sa tournée en compagnie des autorités de wilaya, le secrétaire général du ministère de la Culture a insisté sur l'achèvement dans *«les délais prévus et conformément aux normes requises»* des opérations de réhabilitation engagées dans les différentes structures choisies pour abriter le festival. **A.S.**

Festival international de musique symphonique

Un duo italien, un trio belge et un orchestre français

Un duo italien, un trio belge et un orchestre français étaient, lundi soir, à l'affiche du septième Festival culturel international de musique symphonique, ouvert le 12 septembre au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Devant un public nombreux et recueilli durant près de deux heures de temps, de grandes œuvres musicales universelles ont été interprétées dans la solennité du moment et du lieu.

Le *«Duo de piano Amato-Luporini»*, portant les patronymes respectifs de Francesca et d'Orietta, deux pianistes virtuoses qui ont ouvert la soirée avec le choix judicieux de présenter une quinzaine de pièces arrangées pour une interprétation à quatre mains. Allant des œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) et Giacomo Puccini (1858-1924), aux musiques contemporaines des films, les deux instrumentistes ont ravi l'assistance avec leur qualité de jeu, dans une prestation de haute facture. En hommage aux compositeurs romantiques Franz Schubert (1797-1828), Robert Schumann (1810-1856) et Johannes Brahms (1833-1897), Francesca Amato et Orietta Luporini ont également interprété quelques œuvres de leur CD *«Meravigliose sofferenze»* (merveilleuses souffrances). «Trio Belge», une formation composée d'un pianiste et deux cantatrices, est ensuite intervenue avec une dizaine de pièces extraites de différents opéras célèbres, à l'instar de *«Habanera»*, *«Près des Rampartsde Seville»* (*«Carmen»* de Georges Bizet) et «Duo des fleurs, Lakmé et Mallika» (*«Lakmé»* de Léo Delibes). Daniel Thonnard au piano, Amélia Jardon (Mezzo-Soprano) et Julie Mossay (Soprano) ont également rendu entre autres grands classiques *«Air des bijoux, Marguerite Faust»* de C. Gounot, *«Ah Guarda Sorella Fiordiligi & Dorabella Cosi Fan Tutte»* de W.A.Mozart et *«Cruda Sorte, Isabella l'Italiana in Algeri»* de G. Rossini. Les deux cantatrices ne pouvant s'extraire des personnages successifs des différents opéras qu'elles ont interprétés, chantaient laissant leurs corps s'exprimer par la grâce du geste et la finesse du mouvement dans des déplacements de mise en scène. Dernier ensemble à se produire sur la scène du TNA, l'«Orchestre Lamoureux», venu de France sous la direction de Vincent Monteil, qui a choisi de rendre hommage à Wolfgang Amadeus Mozart. Reprenant des pièces du grand compositeur, les 27 musiciens que comptait l'Orchestre lors de cette soirée ont interprété *«Bastien et Bastienne»* (ouverture), *«3° Concerto pour violon»* avec Hugues Borsarello au violon solo et la *«Symphonie No 25»*.

La prestation française, empreinte de précision et de rigueur académique a permis à l'assistance – qui a apprécié le rendu des trois formations – de redécouvrir le génie créatif du compositeur autrichien et d'en mesurer la beauté et l'ampleur.

Accueillant la Tunisie comme invitée d'honneur, le 7° Festival culturel international de musique symphonique se poursuit jusqu'au 19 septembre au TNA, avec la participation, outre l'Algérie, de 19 pays dont le Mexique, l'Ukraine et l'Egypte, inscrits au programme de la soirée de mardi.

Festival national des Aïssaoua à Mila

Quinze troupes en compétition

Le dixième festival national des Aïssaoua s'est ouvert à la maison de la culture Moubarek-El-Mili de Mila sous le slogan «La dimension arabe de l'art Aïssaoui».

Au cours de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis en exergue le rôle des confréries Aïssaoua dans la préservation de l'identité nationale, avant de souligner la *«quintessence spirituelle»* de cet art ancestral.

Il a également appelé à œuvrer à *«atteindre le plus haut niveau de professionnalisme»* dans l'organisation des événements culturels, insistant sur *«l'importance d'archiver et de conserver les conférences prévues dans le programme de ce festival»*.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, deux cheikhs de la Tariqa Aïssaoua de Tlemcen et d'Annaba ont été honorés sous les applaudissements d'un public très nombreux.

Le wali de Mila, Madani Fouatih Abderrahmane a honoré le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi pour ses œuvres qui, a-t-il estimé, ont *«contribué à la promotion de la culture et de la créativité littéraire»*.

Quinze troupes venues de quatorze wilayas du pays animeront les soirées de cette 10° édition du festival, en plus de la programmation de trois conférences, prévues au siège de la radio locale.

La soirée d'ouverture a été animée par la troupe Aïssaoua El Jazoulia de Tlemcen qui a suscité l'admiration du public pour ses chants particulièrement envoûtants.

Le 10° festival culturel national des Aïssaoua se poursuivra jusqu'au 17 septembre prochain. **L.B**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre national algérien
Jusqu'au 19 septembre :
7e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Tahtahat les artistes (la pécherie)
17 septembre :
Soirée chaabi avec l'artiste Lemaini Abdellatif
18 septembre :
Soirée musicale avec l'artiste **Abdelkader Rezk Ellah**
18 septembre :
Le chanteur chaabi Karim Melzi anime une soirée artistique

Musée national du Bardo
Jusqu'au 15 septembre :
Troisième édition de l'exposition collective "Al-Tibak".

Palais de la culture Mouhamed Laïd Al Khalifa de Constantine
Jusqu'au 15 septembre :
Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.

Jusqu'au 10 octobre :
"Les arts visuels", exposition collective des artistes de l'Est
Jusqu'au 12 novembre
Exposition collective intitulée "Al aswat al naouba"

Maison de la culture Moubarek El Mili (Mila)
Du 13 au 17 septembre :
Festival de la musique spirituelle soufie

Parking de l'hypermarché Uno, Aïn Defla
Jusqu'au 30 septembre :
Cirque Amar El Floreligio.

Coup-franc direct

Que faire pour les entraîneurs ?

Par Mahfoud M.

Même si les responsables de la balle ronde algérienne font tout pour stopper l'hémorragie des techniciens qui sont «automatiquement» renvoyés au premier faux pas, rien ne semble présager d'un changement dans les mentalités des présidents. Ce début de saison-nous ne sommes qu'à la quatrième journée seulement- a été calamiteux pour les entraîneurs étant donné que quatre d'entre eux ont rendu déjà le tablier, à savoir laïche (NAHD), Karouf (JSK), Geiger (MOB) et Dizri (RCA). Ces coachs ont été tous débarqués après les premiers faux pas enregistrés en L 1 et n'ont pas eu des circonstances atténuantes sachant que la saison est encore longue et rien ne dit que ces clubs resteront à cette enseigne. L'entraîneur ne bénéficie pas de la protection qu'il faut et se trouve toujours rejeté comme un malpropre alors qu'il devait bénéficier du soutien de ces structures qui gèrent la balle ronde nationale. Interdire à tout technicien d'avoir plus de deux licences par saison, sans mettre des restrictions aux clubs veut dire que les présidents sont encouragés à rester de cette manière prompte à limoger tout coach qui ne ferait pas leurs affaires, alors que ce sont les entraîneurs qui devaient être protégés surtout que la stabilité devrait être institutionnalisé pour faire avancer le football national.

M.M.

Championnat de Turquie

Medjani en difficulté à Trabzonspor

L'international algérien Carl Medjani a été de nouveau écarté du onze type de son équipe Trabzonspor vainqueur sur le terrain de Kayserispor (1-0), lundi soir dans le cadre de la 4e journée du championnat de première division turque de football. Medjani, le joueur le plus utilisé à Trabzonspor la saison passée (30 matches, 7 buts), a perdu son statut de titulaire depuis le début de cet exercice. Le nouveau capitaine des Verts ne serait pas en odeur de sainteté avec son entraîneur, rapporte la presse locale. Tranbzonspor a réussi un bon début en championnat, comme l'atteste la première place au classement qu'il partage avec Fenerbahce. Chacune des deux équipes compte 10 points. Voilà qui met le coach du défenseur algérien en position de force.

Jeux Africains 2015

Le judo algérien s'illustre

Les judokas algériens ont brillé lors de la deuxième journée de compétition lundi à la salle de Talangai à Brazaville qui abrite les 11es Jeux africains 2015, en glanant six nouvelles médailles dont trois en or. Les Algériens se sont qualifiés pour cinq finales toutes disputées contre des judokas tunisiens. Dans la catégorie des moins de 90 kg, Benamadi Abderahmane a surclassé son adversaire Snoussi Oussama Mahmoud, offrant la première médaille en vermeil à l'Algérie. De son côté, Lyès Bouyacoub (-100 kg) n'a laissé aucune chance au Tunisien Anis Ben Khaled en dominant le combat de bout en bout. La troisième médaille d'or algérienne de la journée a été remportée haut la main par Kaouthar Ouallal dans la catégorie de moins de 78 kg, en surclassant Sarra Mzougui. Un nouveau staff technique a été installé à la tête de la sélection algérienne juste avant les JA-2015 et quelques observateurs prédisaient une déstabilisation du groupe la veille de ce rendez-vous continental important. En revanche, Asselah Sonia (+78 kg) et Zouani Billal (+100 kg) se sont inclinés en finale respectivement devant Nihel Cheikh Rouhou et Fayçal Djaballah, se contentant de l'argent. Pour Aicha Ben Abderahmane, elle remporté la médaille de bronze à la faveur de sa victoire devant la Camerounaise, Arrey Sophina. La sélection algérienne a terminé le tournoi en tête du classement général avec 12 médailles (7 or, 4 argent et une bronze), suivie de l'Egypte (3 or, 1 argent, 3 bronze) et de la Tunisie (2 or, 6 argent, 5 bronze). *«Les résultats réalisés ont largement dépassé nos prévision qui étaient quatre médaille d'or. Nos athlètes ont montré un grand courage en combattant avec la même volonté et concentration du début jusqu'à la fin de leurs combats»,* s'est félicité le directeur technique national (DTN), Samir Sbaâ.

Volley-ball

Sacre mérité de l'Algérie

La sélection nationale algérienne (hommes) de volley-ball s'est adjugée, haut la main, le titre des 11es Jeux africains, à l'issue de sa victoire sur le Congo (pays hôte) 3-0, lundi soir à Brazzaville.

Dans la salle Massamba-Débat pleine à craquer, les Verts, sous la houlette de l'entraîneur Mouloud Ikhédji, a eu le dernier mot, dans une partie, pas facile devant une jeune équipe congolaise qui avait déjà une grosse surprise en atteignant la finale du tournoi, la première dans son histoire. Dès l'entame du premier set, les coéquipiers d'Akram Dekkiche ont voulu s'imposer et démontrer qu'ils sont là pour le titre et qu'ils ont bien récupéré de l'intense match de la demi-finale, jouée la veille et remportée devant l'Egypte, grande favorite pour l'or. Depuis le début du set, le score était toujours en faveur des Verts (4-5, 7-8, 10-8, à. 17-15, pour atteindre le score (25-20).

MC Alger

Jorge sur la sellette

Le coach portugais du Mouloudia d'Alger, Arthur Jorge est plus que jamais sur la sellette et risque d'être débarqué après le début difficile du club qui a perdu lors de la précédente journée face à la formation de l'USM Blida dans un match qui s'est joué, pourtant, à huis clos.

Par Mahfoud M.

En effet, les dirigeants du Doyen des clubs algériens et plus particulièrement le président, Abdelkrim Raïssi, n'ont pas été satisfaits de la manière dont a été géré ce match surtout par rapport à l'effectif aligné et aussi par rapport à l'âme de l'équipe qui n'est plus la même que celle connue la saison passée.

Les responsables pensent donc qu'il vaudrait mieux effectuer un changement à la tête du staff technique maintenant qu'il est encore temps et avant que la situation ne se complique davantage.

Il faut savoir aussi que le fait que l'adjoint de Jorge, à savoir, Valdo, ne dispose pas pour le moment d'une licence qui lui permet de s'assoir sur le banc de touche accentue de plus en plus la pression sur l'entraîneur en chef qui ne trouve pas les solutions dans certains matches. Valdo est obligé de rester dans la tribune officielle d'où il gère par téléphone, et c'est la situation qui n'arrange pas les affaires des dirigeants qui menacent de limoger tout le staff si une solution n'est pas trouvée et si Valdo n'obtient pas sa licence.

Ph. > D. R.

Jorge sur un siège éjectable

Il est clair que cela s'annonce très difficile pour ce duo qui devra, de ce fait, trouver un stratagème pour continuer.

Par ailleurs, certains dirigeants ont déjà préparé la relève du Portugais et son adjoint, puisqu'ils ont pris attache avec l'ancien coach du MOB, Abdelkader Amrani qui n'est pas contre l'idée de prendre en main l'équipe et qui estime même que cela est un grand challenge pour lui, même s'il devra attendre l'évolution de la situation. L'essentiel pour les dirigeants est de trouver une solution pour relancer la machine et tenter de revenir en force après un début difficile jusqu'à présent.

M. M.

CAN U-23

Schurmann : «Il n'y a pas un choix à faire...»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football des moins de 23 ans, Pierre-André Schurmann, a estimé lundi soir à Brazzaville qu'il n'y avait pas un choix à faire quant il s'agit d'affronter les meilleurs équipes du continent, comme ce sera le cas lors de la Coupe d'Afrique 2015 de la catégorie prévue au Sénégal (28 novembre-12 décembre).

L'Algérie a été versée dans le groupe B en compagnie de l'Egypte, du Nigeria et du Mali. *«Franchement, il n'y a pas de choix à faire car ce sont les meilleures équipes africaines du moment qui seront présentes au Sénégal. Toutes les sélections se valent, chacune compte sur ses propres forces»,* a déclaré Schurmann , croisé à la salle de Talangai lors des finales de judo des 11es Jeux africains.

L'entraîneur des U23 algérien est au Congo pour superviser les adversaires d'Oussama Darfalou. *«Je suis à Brazza pour superviser nos adversaires. Notre objectif est d'aller le plus loin possible et pourquoi pas*

arracher une qualification pour les Jeux olympique 2016. C'est un gros challenge car il y aura du beau monde à Rio, je cite le Brésilien du FC Barcelone, Neymar», a ajouté le technicien suisse.

Les trois premiers du championnat d'Afrique des moins de 23 ans se qualifieront aux Jeux olympiques de 2016 au Brésil.

Les JO-2016 : «Rêve» du Bureau fédéral

De son côté, l'adjoint de Schurmann, l'ancien attaquant international des Verts Abdelhafid Tasfaout, a révélé qu'une participation aux JO-2016 serait comme *«un rêve qui se réalise». «Une qualification aux Jeux olympiques de Rio est un rêve du Bureau fédéral et du président de la Fédération algérienne, Mohamed Raouraoua lui-même»,* a révélé l'ex-joueur de l'AJ Auxerre. Analysant le groupe de l'Algérie Tasfaout est conscient que la mission ne sera pas facile. *«L'Egypte est réputée par la qualité de ses équipes de jeunes.*

Le Mali et le Nigeria ne sont plus à présenter eux aussi. Nous avons en Algérie une génération de bons joueurs sur lesquels nous pourrons compter», a-t-il conclu, souhaitant avoir l'effectif au complet lors de la CAN-2015.

La dernière participation de l'Algérie aux JO, remonte aux Jeux de 1980 de Moscou en Russie. Pour son entrée en lice, l'Algérie sera opposée le dimanche 29 novembre à l'Egypte au stade de M'bour.

Le groupe A est constitué du Sénégal, pays hôte, la Tunisie, l'Afrique du Sud et la Zambie.

Super Coupe d'Algérie

Le MOB s'oppose à une éventuelle programmation à Constantine

Le MO Béjaïa, détenteur de la Coupe d'Algérie, s'oppose d'ores et déjà à une éventuelle programmation au stade Hamlaoui de Constantine de la finale de la Super Coupe contre l'ES Sétif, le champion d'Algérie sortant, a-t-on appris hier auprès de la formation de Ligue 1 de football.

Des informations de presse font état de la programmation par la Ligue du football professionnel (LFP) de la Super Coupe d'Algérie pour le 1er Novembre prochain à Constantine. La direction des «Crabes» menace de boycotter ce rendez-vous *«si une décision dans ce sens venait d'être prise par la LFP»,* avertit la même source.

Par ailleurs, le conseil d'administration du MOB tiendra, dans les prochaines heures, une réunion d'urgence pour trancher sur le sort de l'entraîneur suisse, Alain Geiger, qui a démissionné lundi de son poste, ajoute-t-on de même source. Le technicien helvétique n'aurait pas apprécié la réaction des dirigeants du club qui lui ont demandé des explications après le nul concédé à domicile contre le CS Constantine (0-0), samedi passé dans le cadre de la 4e journée du championnat.

Geiger n'a pas dirigé la séance d'entraînement de la reprise effectuée en début de soirée de lundi.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Blida

Coup d'envoi des journées théâtrales Mohamed Touri

LE COUP d'envoi des journées théâtrales Mohamed Touri a été donné, mardi à Blida, à l'initiative de la Direction de la culture de la wilaya, a-t-on constaté. La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 18 du mois courant, a été inaugurée par des aperçus sur la vie de l'artiste Mohamed Touri, le théâtre durant la guerre de Libération nationale, et les origines du mouvement théâtral à Blida, présentés par les professeurs Nawal Ibrahim et Omar Rekabi. Les deux conférenciers se sont accordé sur le fait, que l'artiste Mohamed Touri, qui était un enfant de la ville des Roses, réputé pour ses capacités d'interprétation théâtrale, et son sens de la comédie, *«fut le pionner de la comédie sociale»,* au vu de ses différentes œuvres dans le théâtre, le cinéma, la comédie, et le chant. *«Ses premiers écrits théâtraux étaient en arabe classique, mais il fut obligé de parler en arabe dialectal, en raison de la prolifération de l'analphabétisme, à l'époque»,* ont-ils souligné, expliquant par là le fait qu'il écrivait, ses pièces, dans un arabe dialectal de niveau, les divisant en actes et scènes, avec à chaque fois une intrigue, dont l'épilogue était un hymne à l'intérêt et aux valeurs sociales. «El Kilo», «Zaâbet, Maâbet, Negaz Lhit», «Debka et Dbek», et «Bouhedba», furent parmi ses comédies, à succès, les plus réputées de l'époque. En dépit de sa mort précoce (45 ans), Mohamed Touri a légué une œuvre riche et prolifique, reflétant un grand don de soi (il était à la fois auteur, comédien et chanteur), ont ajouté les deux conférenciers. Il a, également, interprété des rôles au cinéma, à l'instar du film «Maarouf El Iskafi» (Maârouf le coordonner), une œuvre filmée au Maroc durant les années 1940. Il fut arrêté en 1956 par les colons français pour ses positions nationalistes, avant d'être emprisonné et torturé à la prison de Serkadji. Il décéda le 30 avril 1959, suite à une longue maladie, alors qu'il ne dépassait pas les 45 ans. Outre la commémoration du souvenir et de l'œuvre de Mohamed Touri, ces journées théâtrales visent à *«l'encouragement des jeunes talents du 4e art à Blida, d'autant plus qu'ils sont forts nom-breux»,* a souligné, à l'occasion, le directeur de la culture Ahmed Abache. De nombreuses représentations théâtrales de différentes wilayas sont portées au programme de cette manifestation, dont «Bidoune Taâchira» (sans visa) de la coopérative culturelle «Fan El Khachaba» de Sidi Bel-Abbès, «El Mouchaawid» (le sorcier) de la coopérative «Boudour El Fan» de Tizi Ouzou, «Leilat El Kabdh Ala Djouha (le jour de l'arrestation de Djouha)» de la coopérative de Médéa, et enfin en clôture la pièce «Ana Niya» de la coopérative du théâtre de Fouka(Tipasa). Ces pièces seront abritées, quotidiennement, par le centre culturel Djilali Bounaâma, à partir de 17h, a ajouté le même responsable, signalant l'organisation, en clôture de ces journées, d'une cérémonie en l'honneur de la famille de Mohamed Touri, *«en hommage à ses œuvres artistiques toujours présentes dans la mémoire des Algériens».*

Racim C.

Opération de Bordj Badji Mokhtar

Saisie d'un nouveau lot de munitions

■ Un nouveau lot de munitions, composé de 46 grenades, 2 830 balles de différents calibres et 46 détonateurs, a été saisi dans le cadre de l'opération menée lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Badji Mokhtar, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Par Rachid T.

«Suite à l'opération menée par un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème région militaire) dans l'après-midi d'hier 14 septembre 2015 à 12h30 et qui a permis la mise en échec d'une tentative d'introduction d'un lot d'armements et de minutions (onze pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil mitrailleur de type FMPK, quatre fusils semi-automatiques de type Simonov), s'ajoute à ce bilan la saisie de 46 grenades, 2 830 balles de différents calibres et 46 détonateurs», précise le MDN. De même, des détachements des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e Région militaire), *«ont arrêté, lors de différentes opérations menées le même jour, cinq immigrants clandestins et ont saisi deux véhicules tout-terrain, un camion, 22,25 tonnes de denrées alimentaires, 1 400 litres de carburant, deux détecteurs de métaux, des produits électroménagers et des pièces de rechange»,* ajoute la même source. Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2e Région militaire) ont saisi 3 995 litres de carburant alors qu'à Laghouat (4e Région militaire), deux immigrants clandestins ont été appréhendés», poursuit le communiqué. *«A travers ces opérations de qualité, l'ANP réitère sa mobilisation et sa volonté indéfectible à protéger les frontières et tout le territoire national contre les groupes terroristes et les réseaux criminels, à travers la mobilisation de ses unités prêtes à intervenir partout dans tout le territoire national et dans toutes les circonstances»,* affirme la même source.

Saisie de cocaïne et de kif aux frontières ouest du pays

Les garde-frontières de Tlemcen ont saisi, dans la nuit du lundi au mardi aux frontières ouest du pays, une quantité de cocaïne et une autre de kif traité, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale. Lors d'une patrouille, les garde-frontières du poste «Hadj Miloud» ont découvert trois sachets contenant 19 grammes de cocaïne et une quantité de 500 grammes de kif, abandonnés par des narcotrafiquants sur le tracé frontalier. Cette substance saisie a été remise aux gendarmes de la section de recherches de Tlemcen pour enquête. Pas loin des frontières et dans la circonscription communale de Hammam Boughrara, les gendarmes du peloton de sécurité routière ont arrêté deux personnes à bord d'un véhicule, en possession d'un kilogramme de kif traité. Ce peloton a été dressé sur l'axe de l'autoroute est-ouest, selon la même source notant l'ouverture d'une enquête sur cette affaire.

R.C T./APS

El Madania

500 millions de dinars pour la démolition des bâtisses de Diar Echems

Une enveloppe financière de 500 millions de dinars a été consacrée à l'opération de démolition des bâtisses de Diar el Chems à El Madania (Alger), entamée en février dernier, a-t-on appris mardi auprès de Amirouche Ismaïl, responsable de l'opération et directeur des ressources en eau. L'enveloppe financière consacrée à l'opération de démolition des bâtisses de Diar el Chems englobe également les coûts de transport des débris en coordination avec les services de la Direction des travaux publics en prévision de leur exploitation dans les travaux en cours au niveau de la plage des Sablettes, dans la commune d'Hussein Dey, a indiqué le responsable. La deuxième phase de l'opération qui touchera six immeubles sur douze, *«devrait être entamée d'ici à la fin de l'année en cours après autorisation du wali»,* a-t-il souligné. La première opération qui a concerné six immeubles a duré 45 jours, a fait savoir Amirouche, ajoutant que la prochaine opération prendra moins de temps du fait que tous les habitants du quartier seront relogés et, par conséquent il sera inutile de recourir aux mesures préventives pour éviter d'éventuels accidents. Les services de la circonscription administrative de Sidi M'hamed ont achevé récemment l'élaboration définitive des listes des familles résidant dans le quartier concerné par l'opération de relogement, a indiqué la même source. Les différents rapports de l'expertise technique sur la situation des immeubles du quartier ont révélé que tous les immeubles concernées menaçaient ruine à tout moment, ce qui nécessitait leur démolition dans les plus brefs délais. Par ailleurs, la commune d'El-Madania a recensé une cinquantaine de commerçants possédant des locaux dans des immeubles à Diar Echams et dont les dossiers ont été remis aux services concernés de la wilaya pour décider de leur indemnisation, suite à la démolition de leurs commerces, à condition de donner la priorité aux commerçants actuellement en activité. Le programme de réhabilitation de Diar Echams comprend la démolition d'une douzaine d'immeubles sur deux étapes, ce qui permettra de recouvrer une superficie de plus de 4 hectares devant abriter des différentes structures publiques.

Halim B.